



COMMUNICATION
PUBLICITAIRE



MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND

Alliez recherche de performance financière
et placement responsable à travers une
sélection d'entreprises européennes liées
aux enjeux de demain

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

ACTIONS

Article 9

au sens de la réglementation SFDR

MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND

Compartiment de droit luxembourgeois de la SICAV Mirova Funds.

Mirova Funds est une Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise composée de plusieurs compartiments, agréée par la CSSF en 2009. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion du compartiment à Mirova.



- Une sélection d'entreprises pour accéder au potentiel de la première zone économique mondiale
- Une solution d'épargne qui cherche à tirer parti des enjeux de demain pour un développement plus soutenable pour la planète
- Un investissement socialement responsable combiné à une recherche de performance à long terme

CHOISISSEZ UNE SOLUTION D'ÉPARGNE SYNONYME DE DÉVELOPPEMENT PLUS SOUTENABLE POUR LA PLANÈTE

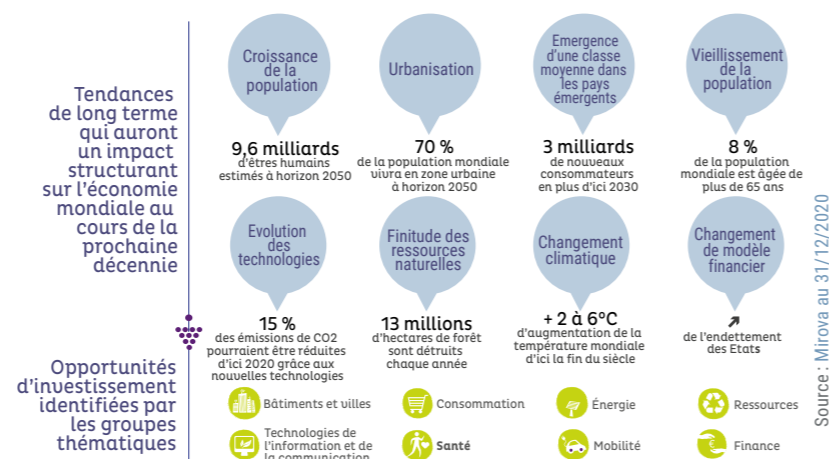
Croissance démographique, urbanisation, changement climatique, raréfaction des ressources naturelles... Le monde est aujourd'hui façonné par ces tendances de long terme. Les entreprises qui apportent des solutions valides à ces bouleversements sont susceptibles de bénéficier de perspectives de croissance favorables, tout en contribuant à l'émergence d'un modèle de développement plus durable. Ainsi, les entreprises sélectionnées par le gérant au sein de Mirova Europe Sustainable Equity Fund exercent tout ou partie de leur activité dans des secteurs jugés par Mirova porteurs à long terme et bénéficient d'avantages compétitifs liés à leurs expertises spécifiques. Ces entreprises peuvent offrir des perspectives de croissance de leurs bénéfices à moyen et long terme, dont Mirova Europe Sustainable Equity Fund cherche à tirer le meilleur parti.

BÉNÉFICIEZ D'UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les entreprises sélectionnées dans le fonds Mirova Europe Sustainable Equity Fund respectent les meilleures pratiques en termes d'investissement Socialement Responsable d'après l'analyse de Mirova. Ces entreprises ont à cœur d'essayer d'anticiper et de maîtriser leurs impacts environnementaux. Elles sont exigeantes dans leurs comportements en matière sociale et sociétale, et veillent à la qualité de leur gouvernance. L'intégration de ces critères de sélection représente une réelle source de valeur ajoutée à long terme. Les perspectives, opinions, vues de marché mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie de la part de Mirova.

« Notre gestion du fonds vise à tirer parti des tendances majeures pour l'avenir en sélectionnant les entreprises qui sauront le mieux en profiter à long terme »

Fabien LEONHARDT, Gérant de Mirova Europe Sustainable Equity Fund



BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE LA PREMIÈRE ZONE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Avec Mirova Europe Sustainable Equity Fund, vous accédez à des entreprises majoritairement européennes qui, du fait de leur dynamisme, contribuent à faire de l'Union européenne la deuxième zone économique mondiale (21 % du PIB mondial⁽¹⁾). En plus de leurs qualités propres, les entreprises sélectionnées au sein du portefeuille sont implantées sur l'ensemble de l'Union européenne. En effet, l'Union européenne n'est pas homogène, que ce soit en termes de dynamique de croissance ou de profils d'entreprises. Cette diversité est un atout car cela peut permettre à Mirova Europe Sustainable Equity Fund de profiter d'opportunités sectorielles et géographiques, ce qui accroît sa résistance dans différents contextes économiques. (1) Source : Banque mondiale - Données 2017

POINT D'ATTENTION Mirova Euro Sustainable Equity Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le **risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée minimum de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



Fabien LEONHARDT



Hervé GUEZ



Zineb BENNANI

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND

Quels sont les atouts des thématiques sélectionnées dans votre investissement en actions européennes ?

«La zone économique européenne offre un vivier très vaste pour nos investissements. Toute la difficulté consiste à identifier les entreprises qui non seulement sont profitables et vont générer de la performance mais sont également au plus proche des défis de demain. En effet, le monde change, ce qui oblige les acteurs économiques et financiers à avoir un comportement plus responsable en matière environnementale, sociale et d'organisation. Les impacts de ces nouveaux défis, loin d'être une contrainte, nous offrent de véritables opportunités d'investissement. Nos travaux d'analyse, menés conjointement par nos équipes de recherche et l'Université de Cambridge, ont permis d'identifier huit tendances de long terme, structurantes pour l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie. Puis, une fois les thématiques sélectionnées, notre objectif consiste à trouver des solutions concrètes aux enjeux de la planète, en termes de produits ou de services. En effet, selon nous ce sont ces entreprises – acteurs du changement – qui vont le plus en bénéficier sur le long terme. »

Comment sélectionnez-vous les entreprises au sein de votre portefeuille ?

«Nous sélectionnons les entreprises parmi des thématiques d'investissement que nous jugeons porteuses. Ainsi, nous examinons la qualité de leurs pratiques en matière de respect des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Cette double analyse nous permet de sélectionner les entreprises associées à la croissance de demain et qui s'inscrivent dans une vision long terme de l'économie. »

PROFIL DE RISQUE

Mirova Europe Sustainable Equity Fund n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : actions, sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation, taux de change, investissements sur la base de critères ESG, concentration géographique, concentration du portefeuille, risques en matière de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque * : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

EN SAVOIR +

	Part R	Part I
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	Compartiment de la Société d'investissement à capital variable luxembourgeoise, Mirova Funds	
Classification	Actions européennes	
Nourricier	Non	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	>5 ans	
Indice de référence	MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis, indice représentatif de la performance des marchés d'actions européens. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) et exprimé en euros. Il est composé d'environ 450 sociétés basées ans 16 pays européens développés. Il est disponible sur www.msibarra.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	8%	
- d'investissements durables	90%	
Devise de référence	Euro	
Date de création	6 septembre 2011	
Code ISIN	LU0552643339	LU0552643099
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	4,00 % acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,90 %. Concernant les coûts récurrents, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,188 %	1,00 %. Concernant les coûts récurrents, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,20 %
Coûts de transaction	0,2 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commission de performance⁽³⁾	20,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de Référence 1,0 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions de performance peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part	
Souscription minimale initiale	Néant	
Valeur liquidative d'origine	100 euros	50 000 euros
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0552643339/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0552643099/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731780/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731947/detail> (part I).

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llelabelisr.fr.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier.

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : amf-france.org/fr/le-mediateur, bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE, Natixis Investment Managers International et Mirova qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE S.A. dont Natixis Investment Manager International et Mirova sont des filiales. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre Natixis Investment Manager International, Mirova et BPCE Vie. BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de BPCE Assurances, elle-même filiale de BPCE S.A. En relation avec ce produit, les Banques Populaires ou les Caisses d'Épargne distributeurs de ce produit peuvent percevoir une rémunération ou tout avantage non monétaire pouvant également être attribué dans le cadre de la distribution de ce produit. Conformément à la réglementation, Natixis Investment Managers et ses affiliés, sociétés de gestion des fonds, les assureurs ainsi que les distributeurs prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel, actualisé en août 2024.

Mirova Europe Sustainable Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, gérée par Natixis Investment Managers International (délégataire : Mirova).

Mirova – Société anonyme au capital de 8 813 860 euros - RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.